

Center parcs : une bonne affaire ?

Les retombées économiques de l'installation ou non d'un Center Parc à Poligny occupent une place importante dans le débat public où se confrontent plusieurs visions du tourisme.

SAMUEL LAPORTE

Selon les chiffres émis par le maître d'ouvrage, les retombées des contrats de prestations et achats dans l'économie locale sont estimées à un montant compris entre 4 et 5 millions d'euros. Le maître d'ouvrage envisage également des retombées fiscales de multiples sortes : 1 300 000 euros de taxes d'urbanisme versées pendant la construction. Le maître d'ouvrage a évalué à 500 000 euros par an la contribution économique territoriale composée de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

La taxe foncière sur la propriété du terrain bâti s'élèverait à 200 000 euros par an.

Pour finir, la taxe sur les séjours touristiques définies avec les communes est évaluée à 250 000 euros par an.

Le tourisme au centre des débats

Denis Vuillermoz, 8^e vice-président délégué au sport et au tourisme, a souligné l'importance du projet pour la Région : « Pour la région cette arrivée constitue un élément atypique car nous n'avions pas prévu d'accueillir une structure de ce type. Traditionnellement le tourisme Jurassien est reconnu comme un tourisme social avant de se voir renforcer par le tourisme à la ferme. Nous suivons avec attention le développement du projet et allons continuer à nous renseigner y compris après sa mise-en-œuvre. Nous n'avons pas de



Les débats provoquent de vives réactions dans le public.

nombreux investisseurs dans le département prêts à amener de fortes sommes d'argent pour ce type de tourisme et le Jura a perdu entre 40 et 50% de sa capacité d'accueil du tourisme ses 20 dernières années.»

Cécile Prudhomme, tête de liste d'Europe Ecologie Les Verts, a exprimé ses inquiétudes sur l'impact à long terme de la structure sur l'avenir du tourisme jurassien : « Ce projet doit correspondre à une attente et non à une mode sous peine de voir le site devenir une friche touristique dans 10 ans. Le Jura a besoin d'un tourisme familial et non d'un tourisme cher. Il existe de multiples chantiers de rénovation d'isolation et de mise aux normes des bâtiments et de développement des circuits-cours qui créeraient davantage d'emplois sur le long terme.»

Anne Perrin, conseillère municipale à Lons-le-Saunier, estime qu'un projet politique ne se réduit pas au seul développement touristique : « Quel est le projet politique du département ? Pourquoi le Conseil général en reste à étudier la faisabilité du projet ? Comment le département va-t-il financer le projet d'alimenter Polligny en circuits courts ? »

Les entreprises « en ordre de marche »

Le conseiller départemental Dominique Chalumeaux a immédiatement réagi : « on injecte tous les jours de l'argent dans l'économie jurassienne. Pour ce type d'équipements nous avons instauré un co-financement. Ce ne sera que quelques millions d'argent frais, le reste sera de l'emprunt. »

Les représentants du bâtiment attendent le projet avec impatience. La confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment a puventé les opportunités en terme d'emploi dans la filière : « Le bâtiment perd 10% de ses entreprises chaque année. Les subventions ne créeront pas d'emploi, seuls les chantiers le permettent. Il n'y en a qu'un qui veut nous faire bosser dans le département, laissez-le venir ! »

Des propos repris plus tard par la fédération du bâtiment qui a confié avoir rencontré leurs homologues de Vienne pour se renseigner : « Les entreprises jurassiennes possèdent la capacité de remplir les conditions pour ce chantier et cette visite nous l'a confirmé. Nous sommes prêts et en ordre de marche. » ■

Une seule question : le projet Center parcs est-il opportun ?

LUCILLE TOPIN

Construire une bulle aquatique chauffée à 29°C dans l'une des régions les plus froides de France alors qu'au niveau national sont engagées des lois sur la transition énergétique. C'est ce paradoxe, relevé par plusieurs dans le projet Center parcs à Poligny, qui a motivé la tenue de l'atelier sur l'énergie ce 6 juillet à la salle des fêtes de Poligny. Mais la vraie question qui demeure est : ce projet est-il opportun ?

C'est la question qui taraude les débats depuis le lancement de la consultation. Dernier épisode en date, l'étude des conséquences énergétiques d'un tel projet. Pour tenter de répondre à cette question, le groupe Pierre & Vacances (P&V) a commandé une étude « d'opportunité » à un cabinet lyonnais spécialisé.

Etude qui s'est attachée à mesurer l'ensemble des postes de consommation d'énergie générée par un tel projet. Consommation basique telle que le chauffage de la bulle aquatique mais également le chauffage des cottages ou encore l'énergie dépensée par les clients pour venir jusqu'au Centre en utilisant leurs voitures.

Lundi, le collaborateur du bu-



Les équipements (dont fait partie la bulle aquatique) représentent 80 % des besoins en énergie du projet ; les cottages 20 %.

reau d'études Elan a présenté les solutions retenues pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) quand une partie du public a répondu : « le meilleur moyen d'économiser l'énergie, c'est de ne pas la consommer ». Si certains ont évoqué, avec ou sans ironie, la décroissance, si un autre a failli (s'il n'avait pas été ceinturé par un membre de la commission) en venir aux mains, au final, le débat a encore mis en évidence la question récurrente et qui divise les uns et les autres : celle de l'opportunité du projet.

« La question n'est pas de savoir s'il va faire 22 ou 29 °C dans la bulle, mais de s'interroger sur

l'opportunité du projet » ; « si l'on veut faire baisser le bilan carbone, il y a plein de choses à faire, mais pas le Center parcs ! ».

Claude Brévan, présidente de la commission, a livré une synthèse sur cette question. « L'opportunité s'apprécie au regard de pas mal de choses (...) C'est un projet privé dont une partie est portée par les collectivités, c'est plus délicat. L'opportunité pourrait s'apprécier en terme de gains pour la collectivité (est-ce que l'investissement va profiter au plus grand nombre ?) : va-t-il créer de l'emploi ? Sera-t-il moteur ? Sera-t-il un levier pour booster le tourisme ? Va-t-il apporter une notoriété au Jura ? Il y

a énormément d'hypothèses. Il reste beaucoup de choses à faire pour que ce projet profite aux habitants et ne soit pas un simple apport fiscal (...) Ceux qui sont hostiles à ce type de projet (...) veulent que les touristes viennent dans le Jura pour le Jura et pas pour Center parcs. »

Concernant la source d'énergie qui pourrait être utilisée pour les cottages, est évoquée une combinaison chaufferie bois et chaudière à gaz. Michel Bourgeois, président de l'association des communes forestières du Jura, a rappelé la « forte volonté » sur le territoire de développer la filière « bois d'énergie ». Mais aussi le fait que le Jura est couvert par des plans d'approvisionnement locaux mais que celui qui concerne Poligny/Arbois/Salins n'a pas encore été réalisé. En fonction de ce dernier, on connaîtra les ressources disponibles, et si l'option chaufferie bois est envisageable ou non.

Au final, encore beaucoup de questions : « qui va porter le bilan carbone du parc ? Les collectivités ou les privés ? » ; « Combien d'heures les agents publics ont passé sur le projet depuis cinq ans ? « Faut-il le faire ici ou le rapprocher en zone urbaine ou péri-urbaine, au plus près des populations concernées ? ». ■